

Demande de prélèvement automatique sur le compte bancaire et autorisation

Cette autorisation de prélèvements automatiques sur le compte est réservée à des fins personnelles.
Remplissez le présent formulaire pour:

- verser des cotisations périodiques au régime d'épargne-retraite (RER) enregistré, au compte d'épargne libre d'impôt (CELI) ou au compte d'épargne non enregistré (CENE) au moyen de prélèvements bancaires;
- commencer à verser des cotisations au moyen de prélèvements bancaires, les modifier ou les arrêter, ou pour effectuer un versement forfaitaire unique.

Vous trouverez ce formulaire en ligne en ouvrant une session dans votre compte avec votre identifiant Manuvie à l'adresse gpmanuvie.ca/retraite. Les formulaires sont dans la page d'accueil, sous « Liens rapides » ou « Renseignements utiles ».



Vous n'avez pas encore d'identifiant Manuvie?

Inscrivez-vous maintenant pour accéder à votre compte en tout temps sur notre site Web sécurisé. Rendez-vous sur gpmanuvie.ca/retraite, cliquez sur « Ouvrir une session » et suivez les instructions pour établir votre identifiant Manuvie.

Veillez remplir les champs lisiblement en caractères d'imprimerie. N'oubliez pas de signer et de dater le formulaire.
Besoin d'aide? Appelez le Service à la clientèle de Manuvie au 1 888 388-3288.

1. Renseignements personnels

Promoteur du régime (employeur)		Numéro de contrat collectif		Numéro de client		
Nom		Prénom		Initiale du deuxième prénom		
Adresse postale (numéro, rue et appartement)						
Ville		Province	Pays	Code postal	Numéro de téléphone*	Poste*
Remarque : Ne remplissez cette section que si vous souhaitez verser des cotisations au compte d'épargne non enregistré. Êtes-vous un citoyen américain ou un résident américain aux fins de déclaration de revenus aux États-Unis? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui Si oui, veuillez fournir votre numéro de sécurité sociale (SSN) ou votre numéro d'identification du particulier aux fins de déclaration de revenus (ITIN): _____						

*Champs facultatifs.

2. Pièces d'identité

Remarque: Ne remplissez cette section que si vous souhaitez verser des cotisations au compte d'épargne non enregistré ou au compte d'épargne libre d'impôt. Pièces d'identité délivrées par l'État (Remplissez les champs relatifs à l'une de ces pièces d'identité.)

Passeport canadien <input type="checkbox"/>	Acte de naissance <input type="checkbox"/>	Permis de conduire <input type="checkbox"/>	Carte de citoyenneté canadienne <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>	
Numéro du document:		Date d'expiration:			
Document délivré par l'autorité suivante (par exemple, Québec):					

3. Renseignements sur le prélèvement des cotisations sur le compte bancaire

Remarque: Un prélèvement minimal de 25 \$ est requis pour la périodicité indiquée.

Exception: Dans le cas d'un versement forfaitaire unique, un prélèvement minimal de 100 \$ est requis.

Préavis : Vous reconnaissez que vous renoncez à votre droit de recevoir un préavis vous informant du montant du prélèvement automatique et vous convenez que vous n'avez pas besoin d'un tel préavis avant que le prélèvement soit effectué.

Je souhaite: commencer à cotiser <input type="checkbox"/> modifier le montant de mes cotisations <input type="checkbox"/> cesser de cotiser <input type="checkbox"/>		
J'autorise Manuvie à prélever cette somme sur mon compte bancaire et à l'affecter à mon compte d'épargne.	\$	Date de début des cotisations (jj/mmmm/aaaa)

Périodicité des cotisations – Veuillez indiquer la périodicité des cotisations à verser au compte d'épargne.

<input type="checkbox"/> Hebdomadaire Prélèvements hebdomadaires sur mon compte à partir de la date de début indiquée ci-dessus.	<input type="checkbox"/> Aux deux semaines Prélèvements aux deux semaines sur mon compte à partir de la date de début indiquée ci-dessus.	<input type="checkbox"/> Mensuelle Prélèvements mensuels sur mon compte à partir de la date de début indiquée ci-dessus.
--	---	--

<input type="checkbox"/> Fins de mois Prélèvements sur mon compte le dernier jour ouvrable de chaque mois, à partir de la date de début indiquée ci-dessus.	<input type="checkbox"/> Trimestrielle Prélèvements trimestriels sur mon compte à partir de la date de début indiquée ci-dessus.	<input type="checkbox"/> Versement forfaitaire unique Prélèvement sur mon compte dans les deux jours ouvrables suivant la réception de l'autorisation par Manuvie.
---	--	--

4. Renseignements sur le compte bancaire

Veillez joindre un chèque portant la mention « NUL » aux fins de vérification de vos renseignements bancaires. Manuvie commencera le prélèvement des cotisations sur votre compte dès que vos renseignements bancaires auront été reçus et vérifiés.

Nom de l'institution bancaire (nom exact de l'établissement où a été établi votre compte)				
Adresse de l'institution bancaire (adresse de l'établissement où a été établi votre compte)				
Ville	Province	Code postal	Téléphone	Poste
Numéro de domiciliation			Numéro de compte	Type de compte
Nom et prénom des titulaires du compte selon le registre de l'institution bancaire				
Nom et prénom des titulaires du compte selon le registre de l'institution bancaire				

Exemple

III Banque Manuvie
 500 KING ST. NORTH
 WATERLOO, ONTARIO N2J 4C6
 NOTE _____

Pour vous aider à remplir les champs ci-dessous, l'illustration suivante montre à quelles données correspond l'encodage par reconnaissance de caractères magnétiques utilisé sur les chèques types.

⑈ 108 ⑈ ⑆ 0 1 1 2 2 ⑆ 5 4 0 ⑆ 0 0 0 1 1 ⑆ 0 0 1 1 1 ⑆ ⑈

Numéro de domiciliation	Numéro de l'institution	Numéro du compte	

5. Versement forfaitaire

Inscrivez un minimum de 5 % pour chaque fonds que vous aurez choisi.

Indiquez des nombres entiers seulement.

Si RevenuPlus Collectif est offert dans le cadre de votre régime, veuillez noter que cette option de placement est conçue pour vous procurer un revenu de retraite garanti. Avant d'opter pour RevenuPlus Collectif, consultez le guide Simple et précis pour obtenir de plus amples renseignements.

Si vous affectez votre versement forfaitaire à votre compte RevenuPlus Collectif, n'oubliez pas que, sur une période de 365 jours, une seule cotisation ou une succession de cotisations excédant 20 % de votre base de la prestation garantie entraînera la réinitialisation de la période minimale de conservation de cinq ans.

Veillez effectuer un versement forfaitaire selon les instructions ci-dessous:

Selon mes instructions de placement actuelles. **OU** Comme il est indiqué ci-dessous.

Montant total du versement forfaitaire _____ \$

Instructions de placement – Demande de prélèvement automatique

Le nom des fonds et les renseignements sur les cotisations sont affichés en ligne, à l'adresse www.manuvie.ca/PRO, et dans le *Rapport sur les placements collectifs*.

Code du fonds	Nom du fonds	\$	%
		\$	%
		\$	%
		\$	%

		\$	%
		\$	%
			Le total doit être de 100 %

6. Autorisation

Tous les titulaires d'un compte conjoint doivent signer cette autorisation en tant que déposant.

Je demande par les présentes à Manuvie d'effectuer un retrait sur le compte susmentionné. Je demande également à l'institution financière identifiée ci-dessus de traiter ces retraits conformément aux instructions de Manuvie.

Il est entendu que :

1. Les renseignements sur le compte mentionnés ci-dessus serviront au versement de cotisations, une fois qu'ils auront été reçus et vérifiés par Manuvie conformément à ses pratiques et procédés.
2. **Préavis : Vous renoncez à votre droit de recevoir un préavis vous informant du montant du prélèvement automatique et n'avez pas besoin d'un tel préavis pour que le prélèvement soit effectué.**
3. Pour mettre fin à cette autorisation, je devrai faire une demande de résiliation par écrit. La résiliation prendra effet dans les 30 jours ouvrables suivant la réception de la notification écrite à l'adresse figurant à la fin du présent formulaire (telle qu'elle peut être modifiée de temps à autre).
4. Si un prélèvement sur mon compte est refusé pour quelque motif que ce soit, Manuvie se réserve le droit de facturer des frais de 25 \$ pour le traitement du refus. (Ces frais peuvent être modifiés à l'occasion.)
5. Je dispose de certains droits de recours si un prélèvement n'est pas conforme à la présente entente. J'ai, par exemple, le droit de recevoir un remboursement en cas de prélèvement non autorisé ou non conforme à l'entente. Communiquez avec Manuvie ou visitez le site www.paiements.ca pour en savoir plus sur vos droits de recours.

Je déclare par la présente que, à ma connaissance, les renseignements contenus dans le présent formulaire sont exacts.

Si j'ai sélectionné RevenuPlus Collectif, je reconnais que j'ai lu et compris le guide Simple et précis. En apposant ma signature ci-dessous, j'accepte de me conformer aux conditions générales et de payer les frais applicables à l'option RevenuPlus Collectif.

Signature du déposant (selon les registres de l'institution bancaire)	Date (jj/mmmm/aaaa)
Signature du déposant (selon les registres de l'institution bancaire)	Date (jj/mmmm/aaaa)
Votre signature	Date (jj/mmmm/aaaa)

Envoyez-nous vos documents en ligne



C'est plus rapide et plus sûr que le courriel ou la poste.

Dans l'appli Services mobiles Manuvie, ouvrez une session avec votre identifiant Manuvie (choisissez Épargne-retraite collective). Dans le menu en haut à gauche, sélectionnez votre nom pour accéder à votre profil, puis **Envoyer des documents**.

Ou

À partir d'un ordinateur ou d'une tablette, utilisez votre identifiant Manuvie pour ouvrir une session dans votre compte à l'adresse gpmanuvie.ca/retraite. Sous « Liens rapides » **ou** « Renseignements utiles », dans la page d'accueil, repérez **Envoyer des documents**.

Si vous devez poster le formulaire, envoyez-le à l'une de ces adresses.

Si vous habitez à l'extérieur du Québec :

Manuvie
Service à la clientèle, Solutions retraite collectives
PO BOX 396 STN WATERLOO
WATERLOO (ONTARIO) N2J 4A9

Si vous habitez au Québec :

Manuvie
Solutions Retraite collectives
2000, rue Mansfield, bureau 1410
Montréal (Québec) H3A 3A2

Nous recueillons, utilisons et divulguons vos renseignements personnels aux fins indiquées dans le présent formulaire. Sauf restrictions contractuelles, vos renseignements personnels peuvent être consultés ou transmis à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada et peuvent être assujettis aux lois en vigueur dans ces territoires. Vous pouvez retirer votre consentement sous réserve de restrictions légales et contractuelles. Vous avez également le droit de consulter et de corriger les renseignements que nous possédons à votre sujet. Pour en savoir plus, consultez notre politique de protection des renseignements personnels du Secteur Canada à l'adresse www.manuvie.ca.